



Sommaire

La procédure Parcoursup

- **Présentation/Calendrier/Nouveautés 2021**
- **Choix, saisie et finalisation des vœux**
- **Examen des vœux par les établissements**
- **Propositions d'affectation et réponses**
- **Phase complémentaire**

Les formations Post Bac

Qu'est-ce qu'un « attendu » ?

La fiche avenir

Pour plus d'information...

Qu'est-ce que Parcoursup ?

- **Parcoursup** (ex APB) est le système informatique en ligne d'affectation des élèves dans l'enseignement supérieur.

Le site parcoursup.fr est ouvert depuis le **21 décembre**, et la saisie sera possible à partir du **20 janvier**.

- Les formations qui ne figurent pas dans Parcoursup font l'objet d'une **procédure distincte**. Renseignez-vous directement auprès des établissements concernés.

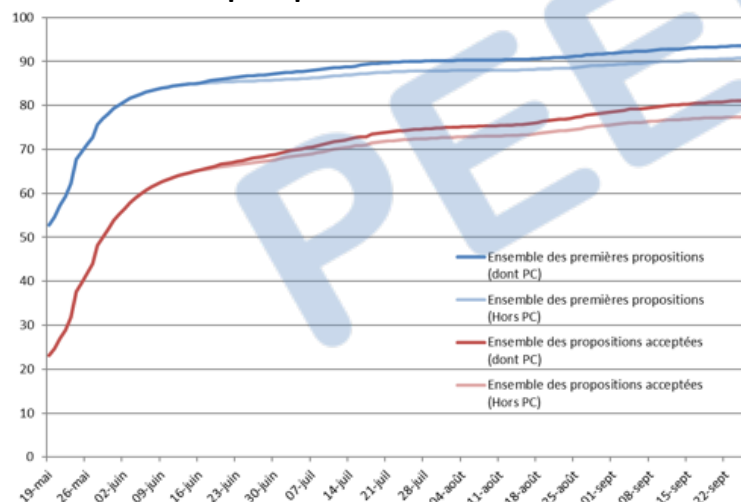
Quelques exemples de formations qui ne sont pas proposées dans Parcoursup :

- certaines écoles paramédicales et sociales
- certaines écoles supérieures d'art
- certaines écoles de commerce post bac
- certaines écoles d'ingénieurs post bac
- certaines écoles privées des arts appliqués, de gestion, transport, secrétariat...
- les universités étrangères...

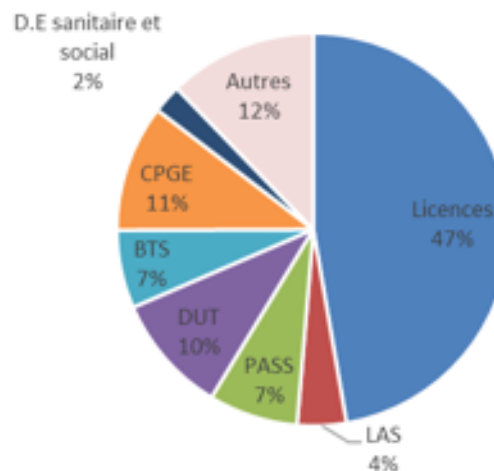


Parcoursup concerne :

- 639 905 lycéens (scolarisés en France et à l'étranger)
- 133 057 candidats en réorientation et 125 092 en reprise d'études ou retour de l'étranger
- 219 331 candidats indiquaient en 2019 un projet hors Parcoursup
- 10,1 M de vœux et sous-vœux et 6,9 M confirmés en phase principale
- 97% des bacheliers généraux inscrits ont reçu au moins une proposition d'admission à au moins 1 de leur 10 vœux en 2020 (dont 86,3% en phase principale)
- 92% des bacheliers technologiques (dont 72,2% en phase principale)
- 5,2 propositions en moyenne par candidats, 66% propo le 1^{er} jour acceptée par 29% en filière générale
- Suivi des propositions 2020



Répartition des propositions acceptées filière générale 2020



Les grandes lignes de la procédure

- **Accompagnement renforcé** au Lycée : (1 ou) 2 professeurs principaux, un accompagnement aux choix d'orientation renforcé
- Inscription sur le site **Parcoursup** :
 - **Onglet Incription, Sclarité -bac-**
 - Identifiant/Mot de passe.
 - Adresse mail fréquemment consultée (+ celles des 2 parents)
- **10 vœux non classés**
- Obligations pour les formations de publier leurs « **Attendus** »
- Tous les établissements demandés donneront une réponse à l'élève

Quels types de formation sur Parcoursup ?

Près de 17 000 formations disponibles (15 000 en 2020)

- **Les formations sélectives :** CPGE

- les licences sélectives de l'Université Paris Dauphine
- les 10 Sciences PO / Instituts d'Etudes Politiques
- le programme Bachelor de l'École polytechnique
- les instituts d'administration des entreprises (IAE)
- les 4 écoles vétérinaires

Nouveau cette année :

- **Les formations non-sélectives :** les licences

les licences avec option « accès santé » (L.AS)
parcours spécifique avec accès santé (PASS).

Les nouvelles formations en 2020 et 2021

Depuis 2020 :

- l'Université Paris Dauphine ;
- les 10 Instituts d'Etudes Politiques (Sciences Po Aix-en-Provence, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Paris, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) ;
- les écoles de formations des métiers de la culture (architecture et paysage, patrimoines, arts plastiques, spectacle vivant, cinéma, audiovisuel, multimédia, etc.) ;
- les écoles de commerce, recrutant sur concours indépendant ou via des banques de concours ;
- les instituts de formations aux professions paramédicales (audioprothésiste, ergothérapeute, orthophoniste, orthoptiste, pédicurie-podologie, psychomotricien) ;
- les écoles supérieures de cuisine ;

Depuis 2021 :

- **Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) – 25 licences**
- **Les 4 écoles nationales vétérinaires (ENV)**
- **Les Bachelors universitaires de technologie (BUT qui remplace les DUT et propose un cursus intégré de 3 ans pour atteindre le grade de licence avec 24 spécialités**
- **2 nouvelles CPGE : MP2I (mathématiques, physique, ingénierie, informatique) et ECG (économique et commerciale vie générale - fusion de ECS et ECE)**
- **Nouvelles formations en apprentissage, de nouvelles écoles d'ingénieurs et de management post bac proposant une formation en 3 ans au grade de licence**
- **Les formations du ministère des Armées...**

La phase de saisie des vœux

Du 20
janvier au
11 mars

- Ouverture du dossier d'inscription, **saisie des vœux du 20 janvier au 11 mars 2021.**
 - Numéro INE, adresse e-mail
 - Retenir le numéro d'inscription et le code confidentiel
 - Saisie des candidatures et du projet de formation pour chaque vœu
 - Description des formations qui ont la préférence
 - Les bulletins de 1^{ère} et de Terminale sont saisis par l'Administration. **Vérifier tous les éléments** et signaler à l'Administration les éventuelles erreurs. Idem pour les notes du Bac 1^{ère}, E3C et spécialités
 - **Après le 11 mars, possibilité de compléter son dossier, de supprimer des vœux mais pas d'en rajouter**



Date limite de **confirmation** des vœux le **8 avril 2020.**

- Du **11 mars au 2 avril 2020**, **examen des vœux par le conseil de classe**, chacun des vœux fera l'objet d'une fiche « Avenir » comprenant les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement. **Au lycée Louis-le-Grand des commissions se tiendront en amont du conseil de classe (8-9 mars)** afin de conseiller les élèves sur la base de la 1^{ère} saisie qu'ils auront faite dans Parcoursup.



Veillez donc à effectuer une première saisie dans Parcoursup rapidement !

- Vous pouvez **télécharger l'application** afin de recevoir toutes les notifications et alertes durant la procédure mais nous ne vous conseillons pas de l'utiliser pour choisir vos vœux et répondre aux propositions d'affectation (il est plutôt conseillé d'utiliser la plateforme Parcoursup sur votre ordinateur et pas une tablette).

Le choix des vœux

Du 20
janvier au
11 mars

- Les lycéens peuvent formuler **jusqu'à 10 vœux** pour des formations sous statut d'étudiant et 10 vœux pour des formations sous statut d'apprenti
- Ils peuvent choisir des formations **sélectives** (CPGE, BTS, BUT, écoles...) et **non sélectives** (licences, PASS, LASS) dans leur académie ou en-dehors
- 📍 **Les vœux ne sont pas classés**, ils doivent donc être souhaités et motivés : **saisie obligatoire de la motivation** sur la plateforme Parcoursup
- Les lycéens décrivent en quelques lignes les formations qui ont leurs préférences parmi les formations

Les vœux multiples

Du 20
janvier au
11 mars

Pour certaines formations, le lycéen peut faire des vœux multiples :

- Un vœu multiple permet de choisir la ou les formations souhaitées parmi un ensemble de formations regroupées par type (CPGE, Licence, BTS, BUT), spécialité ou mention
- Un vœu multiple **compte pour un seul** vœu parmi les 10 possibles
- Chaque vœu multiple est **composé de sous-vœux** qui correspondent chacun à une formation dans un établissement donné
- A l'intérieur d'un vœu multiple, le lycéen peut sélectionner une ou plusieurs formations sans les classer

Au total, le lycéen peut formuler :

- **De 1 à 10 vœux** (qu'il s'agisse de vœux multiples ou non)
- **20 sous-vœux maximum** pour l'ensemble des vœux multiples de CPGE, licences, BTS, BUT (hors écoles d'ingénieurs et de commerce).

Les vœux multiples

CPGE

Du 20
janvier au
11 mars

- **Les filières sont regroupées à l'échelle nationale** (exemple de vœu multiple : CPGE voie PCSI)
- **Chaque établissement proposant une même voie de CPGE correspond à un sous-vœu** d'un vœu multiple (**établissement X internat et X externat correspondent à un seul sous-vœu**)
- Pour demander une voie de CPGE, le lycéen formule un vœu multiple et peut choisir **jusqu'à 10 sous-vœux maximum**

Les vœux multiples PASS (Santé) Ile de France

Du 20
janvier au
11 mars

Plus de nombreux
clausus

- 1 vœu multiple qui ne compte que pour un seul vœu
 - Chaque UFR médicale de la région correspond à un sous-vœu d'un vœu multiple
 - Il est recommandé de formuler des sous-vœux pour les 7 UFR de la région car ils ne sont pas décomptés dans les vœux (1 /10) (Paris Descartes, Paris Diderot (fusionnées), Paris Sorbonne, Orsay, Bobigny, Le Kremlin-Bicêtre – Paris Sud, Paris-Est Créteil - UPEC)
-  Le 27 mai, l'élève recevra des propositions d'admission sur chacun des vœux
- A noter : les autres PASS hors Ile-de-France comptent pour un vœu (pas de sous-vœu)
 - New ! 3 voies d'accès aux études de santé : 450 LAS (dont 135 Sc Technologies Santé, 44 droit, 44 Sc Eco Soc, 94 humanités, 25 en psycho, 17 Staps), 35 PASS, DE paramédical

Les autres vœux multiples

Du 20
janvier au
11 mars

Vœux groupés pour certaines licences :

- Certaines licences peuvent être regroupées par mention à l'échelle académique ou de la région académique
- Chaque établissement proposant une même mention correspond à un sous-vœu
- Lorsque le lycéen demande ces types de licence, il peut choisir **jusqu'à 10 sous-vœux**
- Les licences concernées par les vœux multiples sont affichées sur Parcoursup
- En Ile-de-France en 2019, il n'existait pas de licences à vœux multiples

Cas particuliers des écoles d'ingénieurs et écoles de commerce post bac :

- Ces écoles peuvent se regrouper par réseaux d'établissements pour recruter leurs futurs étudiants à partir d'un concours commun (ex Polytech...)
- Le lycéen qui demande ce type d'école formule un vœu multiple
- Chaque école du réseau correspond à un sous-vœu
- **Le nombre de sous-vœux n'est pas limité**
- Une demande d'admission dans un réseau d'écoles compte pour un vœu
- **Les sous-vœux portant sur les écoles choisies ne sont pas comptés dans le nombre maximum de sous-vœux autorisé (20)**

Les autres vœux multiples

Du 20
janvier au
11 mars

BTS et IUT :

- Ils sont **regroupés par spécialité à l'échelle nationale** (exemple de vœu multiple : BTS Métiers de la chimie).
- **Chaque établissement proposant une même spécialité correspond à un sous-vœu** d'un vœu multiple
- Pour demander une spécialité de BTS ou BUT, le lycéen formule un vœu multiple et peut choisir **jusqu'à 10 sous-vœux maximum**

Est-il possible de faire des vœux hors Ile de France ?

Du 20
janvier au
11 mars

Oui, il est possible de faire des vœux hors Ile-de-France.

Mais un pourcentage maximum de candidats ne provenant pas de leur secteur de recrutement sera fixé pour chaque formation de licence ou de PASS dans laquelle le nombre de vœux excède la capacité.

Dans ce cas, il est possible que ne puisse être accueilli qu'un nombre restreint de candidats qui ne résident pas dans le secteur.

Il est prévu de prendre en compte la situation des candidats qui déménagent, par exemple, lorsque leurs parents sont conduits à changer de domicile en raison d'un changement de situation professionnelle. Ils pourront faire une demande de dérogation via la rubrique "secteur de licence", accessible uniquement si le candidat a fait au moins un vœu de licence.

La demande sera examinée par les services académiques.

Finalisation du choix des vœux

Fin de saisie
11 mars
Date limite de
confirmation
8 avril

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent :

- compléter leur dossier pour chaque vœu : **saisie du projet de formation** motivé, document(s) à joindre via la plateforme
- **confirmer** leurs vœux



Date limite de confirmation des vœux : 8 avril 2020.

- **Il sera impossible de saisir de nouveaux vœux après le 11 mars.**
- **Si un vœu n'est pas confirmé au 8 avril, il sera supprimé.**

Un lycéen peut demander **une année de césure** directement après le Bac.

La durée d'une césure peut varier d'un semestre universitaire à une année universitaire, la demande de césure est faite lors de la saisie des vœux sur Parcoursup.

L'examen des vœux dans les établissements d'enseignement supérieur

Avril-mai

Les dossiers des lycéens sont étudiés par les établissements de l'enseignement supérieur :

- **Fiche « Avenir »** transmise par le lycée (résultats, positionnement et appréciation dans chaque matière, éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement). **La fiche « Avenir »** associée à chaque vœu sera **consultable par les élèves et leurs familles** sur parcoursup.fr à **partir du 27 mai**. L'établissement d'origine de l'élève figure dans la fiche « Avenir ».
- **Projet de formation** motivé par l'élève
- **Notes** obtenues lors des **deux premiers trimestres de terminale** et en classe de 1^{ère} + **notes obtenues aux épreuves anticipées du bac** et aux notes de spécialités de mi-mars (si maintien)
- Autres éléments éventuellement demandés

L'examen des vœux dans les établissements d'enseignement supérieur

Avril-mai

Pour l'admission en filières sélectives (CPGE, BTS, BUT...)

Admission sur dossier ou par concours des lycéens de toutes les académies (spécificités pour l'accès des bacheliers professionnels / technologiques en BTS / BUT)

Pour l'admission en filières non sélectives (licences, ...)

- La règle : un lycéen **peut accéder à la licence de son choix à l'université**
- L'université peut lui proposer **un parcours de formation personnalisé** (stage de remise à niveau, cursus adapté...) pour consolider son profil et favoriser sa réussite
- **Si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles (filières les plus demandées) :**
 - les vœux sont ordonnés après que les dossiers des lycéens ont été étudiés pour vérifier leur adéquation avec la formation demandée
 - **l'université accepte des candidats provenant de tout le territoire** mais un pourcentage maximum de candidats ne provenant pas de son secteur de recrutement pourra être fixé par le recteur pour chaque licence

L'examen des vœux dans les établissements d'enseignement supérieur

Avril-mai

Spécificités pour la voie professionnelle et technologique :

- Lycéens de la voie **professionnelle** :
Un nombre de places en BTS est réservé aux bacheliers professionnels, l'académie de Paris a mis en place l'accès prioritaire des futurs bacheliers professionnels en BTS : ils sont admis sur avis du 2^{ème} conseil de classe de terminale
- Lycéens de la voie **technologique** :
Un nombre de places en BUT est réservé aux bacheliers technologiques

Propositions d'affectation

A partir du
27 mai

A partir du 27 mai, le lycéen prend connaissance des décisions pour chaque vœu et reçoit des propositions

Quand une proposition arrive, **une alerte est envoyée** :

- Sur son portable par SMS et via l'application Parcoursup téléchargée
- Dans sa messagerie personnelle
- Dans la messagerie intégrée à Parcoursup

Les parents et les professeurs principaux sont prévenus

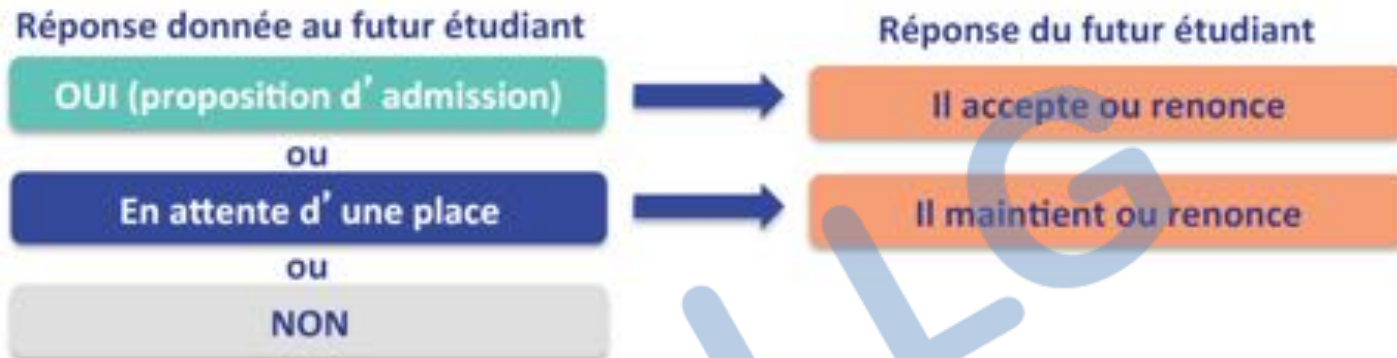
Interruption des propositions pendant les épreuves écrites du baccalauréat du **16 au 23 juin 2021** puis reprise ensuite.

Envoi des propositions d'admission est interrompu et les délais de réponse sont suspendus. Vous gardez toujours la possibilité de répondre aux propositions reçues avant le début des épreuves.

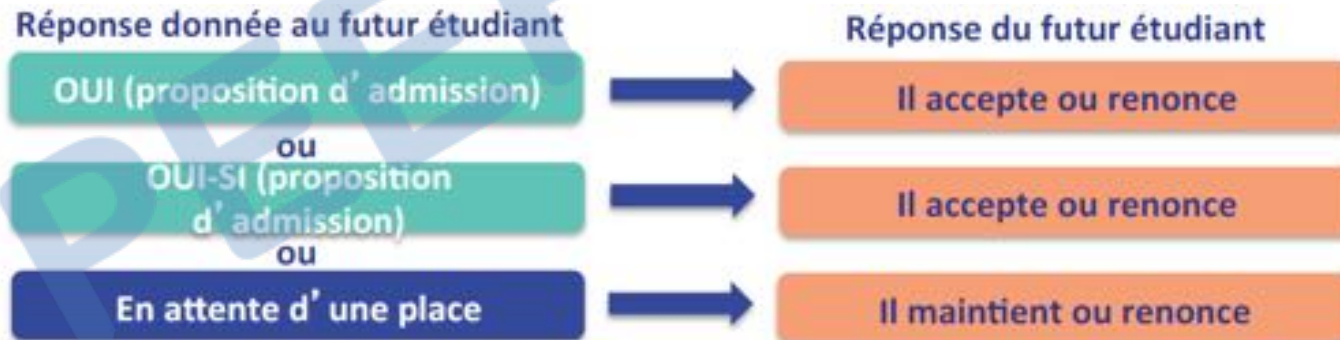
Propositions d'affectation

A partir du
27 mai

Réponses pour les filières sélectives (CPGE, BUT...) :



Réponses pour les filières non sélectives (licences) :



« oui-si » : le lycéen se voit proposer un parcours de formation personnalisé pour se renforcer dans les compétences attendues

Comment répondre aux propositions ?

A partir
du 27
mai

Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission (« oui » ou « oui-si ») :

- Il **accepte** la proposition (ou y **renonce**)
- S'il le souhaite, **ses autres vœux en attente sont maintenus** : il l'indique sur Parcoursup
- Il consulte les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission (« oui » ou « oui-si ») :

- Il **accepte une seule proposition** parmi celles-ci et renonce aux autres propositions qu'il a reçues
- S'il le souhaite, **ses autres vœux en attente sont maintenus** : il l'indique sur Parcoursup
- Il consulte les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

Le lycéen ne reçoit que des propositions en attente :

- Il doit attendre que des places se libèrent
- En cliquant sur le bouton liste d'attente, on voit sa position dans la liste, le nb total de candidat dans la liste, le nb de place dans la formation, la position dans la classement du dernier candidat pris en 2020, et la position du dernier candidat qui a reçu une admission à date

Le lycéen ne reçoit que des propositions négatives (que des vœux en filières sélectives) :

- Possibilité de demander un rendez-vous individuel et collectif pour être accompagné
- Après les résultats du baccalauréat la CAES pilotée par le recteur examinera la situation des candidats en vue de leur proposer d'autres formations proches de leurs choix initiaux

A noter : pour un sous-vœu internat+externat, deux réponses sont apportées

Comment répondre aux propositions ?

A partir
du 27 mai

Les **délais** à respecter pour accepter (ou refuser) une proposition d'admission sont :

- le 27 mai 2021 : 5 jours maximum pour répondre (**J+4**)
Exemple : si le lycéen reçoit une proposition d'admission le 27 mai 2021, il peut l'accepter ou y renoncer jusqu'au 31 mai 2021 inclus.
- à partir du 28 mai 2021 : 3 jours maximum pour répondre (**J+2**)
- ...mais interruption pendant les épreuves du bac du 16 au 23 juin
- à partir du 17 août 2021 : 2 jours max pour répondre (**J+1**)

Nouveau : point d'étape du 29 juin au 1^{er} juillet : indiquer sur la plateforme les vœux en attente que l'on veut conserver (sinon il sera supprimé)



Dans tous les cas, la date limite pour répondre aux propositions d'admission est indiquée en face de chacune proposition. Ensuite : la place sera libérée pour un autre candidat

Exemple

Vœux de Charlotte

27 mai

Réponses de Charlotte
au plus tard le 31 mai

31 mai

CPGE PCSI Louis le Grand

En attente

Maintient

CPGE PCSI Louis le Grand
En attente

CPGE PCSI Henri IV

Non

CPGE MPSI Saint Louis

En attente

Maintient

CPGE MPSI Saint Louis
En attente

L1 Mathématiques Paris 5

En attente

Maintient

L1 Mathématiques Paris 5
En attente

L1 Physique Bordeaux

Oui-si

Renonce

BUT GEA IUT Toulouse

Oui

Renonce

L1 Mathématiques
Toulouse

Oui

Accepte

L1 Mathématiques
Toulouse - Accepté

BUT Génie électrique IUT
Toulouse

En attente

Renonce

Exemple

31 mai

1^{er} juin

Réponses de Charlotte
au plus tard le 2 juin

2 juin

du 29 juin au 1^{er} juilt

CPGE PCSI Louis le Grand

En attente

Maintient

CPGE PCSI LLG
En attente

CPGE PCSI LLG
Confirmation voeu

CPGE MPSI Saint Louis

En attente

Maintient

CPGE MPSI StLouis
En attente

CPGE MPSI StLouis
Confirmation voeu

L1 Mathématiques Paris 5

Oui

Accepte

L1 Maths Paris 5
Accepté

L1 Maths Paris 5
Accepté

L1 Mathématiques
Toulouse

Oui

Renonce

3 points d'étape

- **Du 28 mai au 16 juillet** : les candidats ont 3 jours pour confirmer l'intérêt qu'ils ont dans leurs vœux
- **Début juillet** : les candidats doivent confirmer leur choix d'inscription s'ils ont accepté une proposition d'admission
- **16 juillet** : fin de la phase principale

Le répondeur automatique

- **À partir du 27 mai** : les candidats ayant des vœux en attente et qui ont muri leur choix de poursuite d'études auront la possibilité d'activer cette option facultative
- Cette option permet, lorsque vous êtes sûr de vos choix, d'organiser tous vos vœux "en attente" (hors vœux en apprentissage) par ordre de préférence pour que le répondeur automatique puisse répondre positivement à votre place aux propositions d'admission reçues. Si une proposition d'admission est faite sur l'un de vos vœux en attente, votre acceptation sera automatique, selon l'ordre que vous avez établi. Avec le répondeur automatique, vous gagnez en tranquillité, pas besoin de consulter la plateforme, votre choix est pris en compte.
 - Exemple 1 : vous avez maintenu un vœu "en attente", vous avez donc programmé sur le répondeur automatique un seul vœu favori en attente. Si vous recevez une proposition pour ce vœu, elle sera acceptée automatiquement.
 - Exemple 2 : vous avez déjà accepté une proposition et avez classé vos 3 vœux en attente. Si vous recevez une proposition d'admission pour le vœu "en attente" que vous avez classé en n°2, elle est alors acceptée automatiquement ; votre vœu n°3 en attente est supprimé tandis que votre vœu n°1 en attente est maintenu.

Phase complémentaire

A partir du
16 juin

- La phase complémentaire débute **dès le début des épreuves du baccalauréat** et se terminera **le 16 septembre**.
- L'élève peut formuler **10 nouveaux vœux maximum** sur les places disponibles (impossible sur des places où il a déjà reçu un refus)
- Pas de sous vœux
- L'élève verra sa **position dans les listes d'attente, le classement du dernier admis l'an passé** ainsi que les **formations sur lesquelles il reste des places vacantes**.
- Après les résultats du bac, une **commission d'accès à l'enseignement supérieur** étudie les souhaits de formations prioritaires et les dossiers des bacheliers et fait des propositions de formations au plus près de leurs choix initiaux.
- Pour **accompagner une éventuelle mobilité géographique**, des places sont réservées dans les cités universitaires ou internats de lycée, des aides sociales peuvent être proposées.
- Pas de réponse du 17 juillet au 17 août (fermeture estivale des établissements)

*A noter : dispositif « **meilleurs bacheliers** »*

Dans chaque lycée, les meilleurs bacheliers de chaque série des voies générales et technologiques pourront bénéficier d'un accès prioritaire à une formation sélective ou non sélective

S'inscrire dans l'établissement d'accueil

A partir des
résultats du
baccalauréat

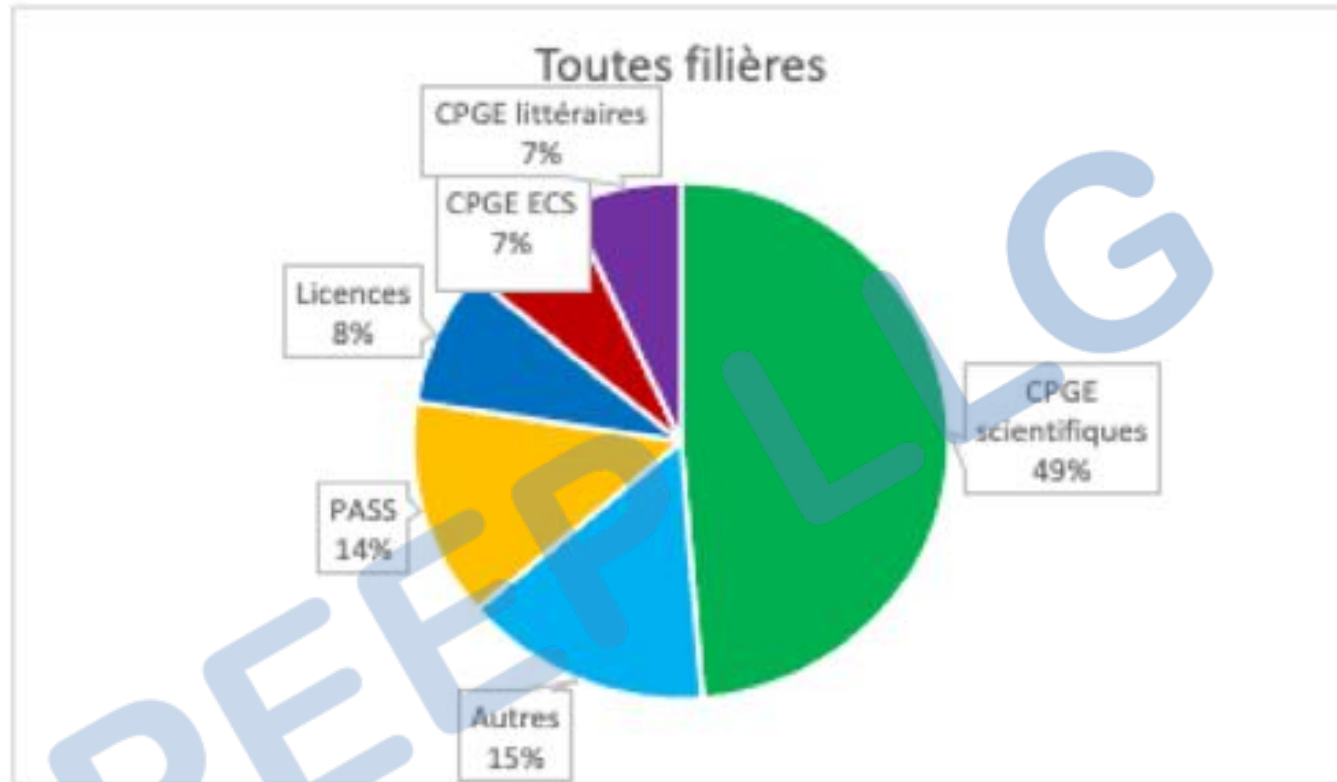
Après avoir accepté la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit **effectuer son inscription administrative** dans l'établissement qu'il va intégrer ; ces formalités sont propres à chaque établissement supérieur.

Il est impératif de respecter les dates limites d'inscription, il ne faut pas hésiter à contacter l'établissement pour toute question.

Si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup, il doit démissionner de la procédure Parcoursup.

L'orientation post-bac à LLG – 2020

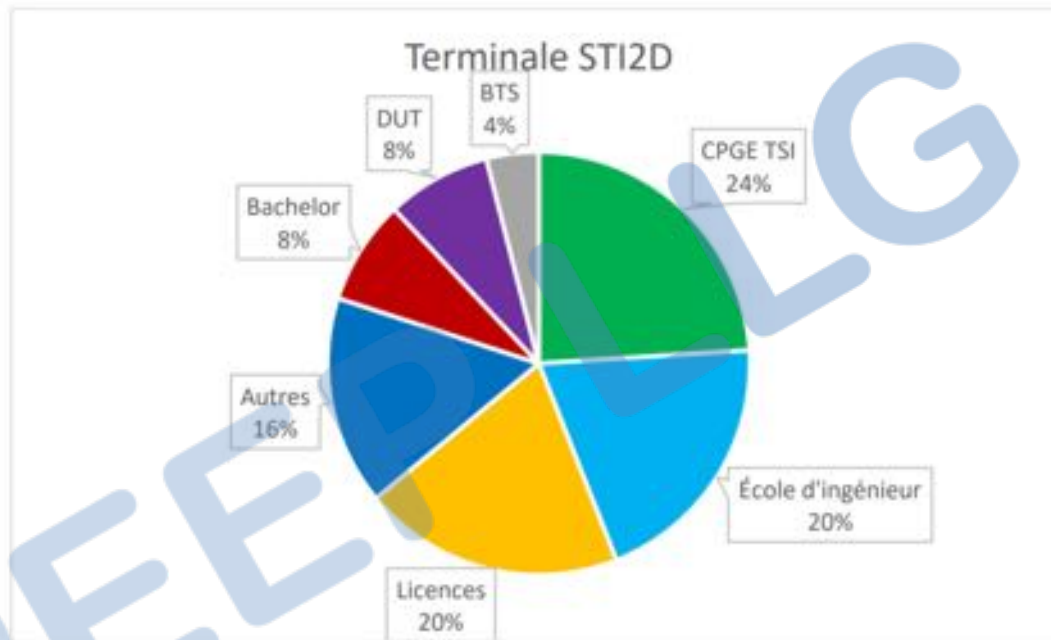
filière générale



Autres : 5 à SciencesPo Paris, 2 écoles d'architecture, 11 écoles d'ingénieurs post bac, 3 en CPES H4, 3 Dauphine, 2 Dnmade, 12 autres isolées

L'orientation post-bac à LLG – 2020

STI2D



Formations post bac

Que faire après un bac STI2D

Munis de leurs connaissances en sciences industrielles, les bacheliers STI2D ont accès à des études variées : BTS et BUT principalement, mais aussi classes prépa, écoles et universités.

Filières sélectives (BTS, CPGE, BUT, écoles intégrées...)

BTS	BUT	CPGE	Ecoles
• 4 bacheliers sur 10 • cycle court (2 ans) • sur dossier • Permet l'entrée dans la vie active après 2 ans, ou la poursuite d'études (en licence pro ou école d'ingénieurs) <u>Quels BTS ?</u> • l'ensemble des BTS industriels, • certains BTS agricoles (BTSA), • plusieurs spécialités du paramédical	• 2 bacheliers sur 10 en DUT • cycle court (3 ans) • sur dossier • Permet l'entrée dans la vie active ou la poursuite d'études (en licence pro ou école d'ingé) <u>Quels BUT ?</u> • 24 spécialités allant du génie civil, à la construction, au génie électrique, au génie industriel, au génie mécanique, ...	• TSI (Technologies et sciences industrielles) • 2 ans (ou 3 ans) • sur dossier • donne accès à 3 concours communs qui regroupent au total 80 écoles : ✓ polytechniques (CCP) ✓ concours Centrale-Supélec ✓ concours Epita-Ipsa ✓ 9 lycées Paris/région parisienne	• cycle long : 5 ans • sur dossier ou sur concours • une centaine d'écoles accueillent les élèves dès le bac (priorité aux bacheliers S, mais petit nombre de places aux bacheliers STI2D). • concours Geipi-Polytech STI2D-STL, donne accès à 15 écoles d'ingénieurs publiques, avec des spécialisations dans différents domaines.

Que faire après un bac STI2D

La classe préparatoire TSI

TSI - 2018

- Concours Polytechnique
- CONCOURS CENTRALE-SUPELEC
- BANQUE DE NOTES CENTRALE
- CONCOURS COMMUN MINES-PONTS
- CONCOURS COMMUN ENSAM
- CONCOURS COMMUNS POLYTECHNIQUES
- BANQUE EPREUVES C.C.P Inter-Filière
- BANQUE EPREUVES C.C.P
- Concours Mines - Télécom
- Réseau Polytech
- EPITA
- CESI

<https://www.scei-concours.fr/stat2018/tsi.html>

Ecole	Nombre de places
ENS	6
Polytechnique	2
Centrale-Supélec	20
Arts & Métiers	35

43 classes préparatoires en France dont 9 à Paris ou en Région Parisienne

- Paris 14^{ème}
- Rueil-Malmaison
- Versailles

Horaires hebdomadaires

Disciplines	1-TSI
Mathématiques	10h + 1h de soutien
Physique-Chimie	8h + 1h de soutien
Sciences de l'ingénieur	7h + 2h de soutien
Français	2h
Langue Vivante	2h
TIPE	2h
Informatique	2h
Education Physique et Sportive	2h

Formations post bac

Que faire après un bac STI2D

Filières non sélectives (Licences)

- Environ 15% des bacheliers STI2D
- Licences orientées **sciences industrielles**
 - mécanique,
 - électronique,
 - énergie électrique,
 - génie civil
 - sciences et technologies

Dans tous les cursus, les mathématiques et les sciences physiques prédominent.



Voir les attendus par licence

Formations post bac

filière générale

Filières sélectives : CPGE ou Classes Prépa (12 voies)

CPGE scientifiques (4 voies)

MPSI (MP ou PSI)

6 banques d'épreuves

Mathématiques et abstraction sont dominantes

PCSI (PC ou PSI)

6 banques d'épreuves

Accorde plus de place à l'expérimentation et la chimie

MP2I (MPI, MP ou PSI)

Nouveau rentrée 2021

mathématiques, physique, ingénierie, informatique

PTSI (PT ou PSI)

Banque d'épreuves filière PT. Voie royale pour rejoindre Arts et Métiers ParisTech.

Mise sur les Sciences de l'Ingénieur et la résolution de problèmes concrets

BCPST (BCPST) proposée dans 55 lycées

3 banques d'épreuves (banque Agro-Véto, banque G2E, banque Inter-ENS)

Véto, agro, sciences du vivant et géosciences

CPGE économiques (3 voies)

- ECG (tronc commun + 2 spéc
Math approfondie ou appliquée

H&G, géopo ou Économie, socio

- D1 pour l'ENS Rennes (droit, éco, management)

- D2 pour l'ENS Paris Saclay (éco & gestion)

new

CPGE littéraires (5 voies)

- HK B/L (appelée aussi LSS)

- HK A/L

- Prépa Chartes

- Saint-Cyr Lettres

- Arts & design

Formations post bac

filière générale

Filières sélectives

Sciences Po

4 filières différentes :

- Sciences Po Paris (multi-campus)
- IEP de région (Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg, Toulouse),
- Sciences Po Bordeaux
- Sciences Po Grenoble



Sur Parcoursup mais dossier et lettres de motivation à envoyer en parallèle + oral

CPES

- Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures de PSL (Paris Sciences et Lettres)
- cycle : 3 ans
- H4
- sur dossier + projet de formation (lettre de motivation)
- permet l'entrée dans des Grandes Ecoles ou des masters sélectifs
- Voir cpes.univ-psl.fr/cpes/admissions/

non sélectives

Licences

- **Licences lettres et langues**
Lettres classiques, lettres modernes, sciences du langage, LEA, LLCER (langues, littératures et civilisations étrangères et régionales)
- **Licences Sciences Humaines et Sociales**
Histoire, philosophie, histoire de l'art, archéologie, psychologie
- **Licences en Droit et Sciences Politiques** ou en **Arts** ou en **Économie et gestion**



Voir les *attendus* par licence
37

Formations post bac

filière générale

Filières sélectives : Prépas intégrées

- **INSA** (Instituts Nationaux de Sciences Appliquées) : Inscription sur Parcoursup et entretiens
- **ENI** (Écoles Nationales d'Ingénieurs)
- **CPI** (Cycles Préparatoires Intégrés) => voir les sites des écoles
- **CPP** (Cycles Préparatoires Polytechniques)
- **GEIPI** (Groupements d'Écoles d'Ingénieurs Publiques à Parcours Intégrés) => concours => inscriptions sur Parcoursup
- **PEIP** (Parcours des Écoles d'Ingénieurs Polytech)

Formations post bac

filière générale

Filières non sélectives (licences universitaires et Santé)

Licences

- Licences en Sciences et technologies Mathématiques, physique et/ou chimie, informatique, mécanique, génie civil, ...
- Licences en **Économie et Gestion**
- **STAPS** (sciences et techniques des activités physiques et sportives)



Voir les attendus par licence

Médecine

- Ile-de-France
- Santé hors Ile-de-France

Formations post bac

Que faire après un bac S

Dauphine

Spécialisée dans les sciences des organisations, les mathématiques et l'informatique, l'**Université Paris-Dauphine** sélectionne ses étudiants **dans Parcoursup** depuis 2020

Hors Parcoursup

Etranger

Universités étrangères

- **Université Bocconi :**
(à Milan)
 - 6 Bachelors après le Bac
 - Etudes en anglais
 - Examen + dossier + lettre de motivation + IELTS

Qu'est-ce qu'un « attendu » ?

Les **attendus** sont les **connaissances et les compétences nécessaires pour réussir dans chaque filière** de l'enseignement supérieur.

Pour une même formation, les attendus sont communs dans toute la France (cadre national).

Ils sont parfois complétés en fonction des spécificités de chaque formation.

Les attendus par formation sont affichés sur le site Parcoursup.

L'objectif est de permettre d'être mieux informé sur la réalité des cursus, d'en connaître le contenu et les exigences.

La fiche Avenir

Par matière :
appréciation,
moyenne et
rang



<i>Scolarité en cours et établissement fréquenté :</i> LLG LYCÉE LOUIS-LE-GRAND PARIS	<i>DEMANDE D'ADMISSION EN FORMATION POSTBAC</i>		<i>Formation demandée :</i> Voeu	
	FICHE AVENIR 2018			
Civilité – NOM - Prénom				
Née le .../.../...		Sexe :		
Série : ... Classe : ... Spécialité :				
Langue vivante 1				
Langue vivante 2				
Option obligatoire				
Option facultative				
Année d'entrée en seconde :				
Appréciations des professeurs				
DISCIPLINES	APPRECIATIONS GENERALES		Note(*) et classement de l'élève	Effectif classe ou groupe

NB : **Anonymisation des dossiers** : nom, prénom, genre et adresse.
 Sauf pour les établissements ayant un internat ou organisant un oral. (par ex. LLG)

La fiche Avenir (suite)

Eléments d'appréciation :

- Méthode de travail :
- Autonomie :
- Capacité à s'investir dans le travail :
- Engagement, esprit d'initiative (au lycée et extra-scolaire) :
- Autre élément d'appréciation du profil

Appréciation du chef d'établissement sur la capacité de l'élève à réussir dans la formation visée :

.....

.....

.....

.....

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Cohérence du vœu formulé avec le projet de formation motivé :

Capacité à réussir :

Niveau de la classe :

En conclusion...

- Bien vérifier les **attendus** de la formation
- **Motiver** ses vœux
- Faire des choix où l'on est prêt à aller !
- Mixer vœu idéal et vœu prudent
- Respecter les **délais**
- Libérer les formations non retenues
- Vérifier le rang du dernier retenu/ année précédente
- Le 27 mai : **pas de panique**...si beaucoup de choix sont en attente ! La procédure s'accélère ensuite.
- Les délégués PEEP Terminales suivront les dossiers tendus avec les proviseurs lors de réunions en juin

Pour plus d'information...

- <http://eduscol.education.fr/cid73382/l-orientation-du-lycee-a-l-enseignement-superieur.html>
- <http://www.terminales2020-2021.fr>
- <http://www.monorientationenligne.fr>
- <http://www.onisep.fr>
- MOOC : <https://www.fun-mooc.fr/news/france-universite-numerique-propose-7-mooc-pour-ai/>



- Et les **Journées Portes Ouvertes** des établissements : le **samedi 30 janvier 2021** pour le Lycée Louis-le-Grand et le **Forum** décalé au **samedi 6 février 2021**

Merci de votre attention